



Public

Prioritairement adressée aux demandeurs d'emploi mais ouvert à tous autres publics sous réserve de places disponibles

Dates

23/03/2026 au 01/10/2026

Durée

603 heures

Votre interlocuteur(trice)

Cindy Veneziano –
Pôle Sanitaire et Social
– Référente 89
06.58.95.51.89 /
cveneziano@cesamformation.org

Effectifs

18 apprenants
maximum



Référente handicap

referencehandicap@cesamformation.org

Objectif

- Obtenir les compétences nécessaires à l'accompagnement d'adultes en situation de dépendance dans les différents contextes de travail.
- Obtenir des certifications reconnues par les employeurs du secteur visé : le Titre Professionnel Assistant de Vie dans sa totalité et le Titre Professionnel Agent d'Accompagnement auprès d'Adultes Dépendants partiellement (CCPI)

Contenu

- Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs (56h)
- Prévention et sécurité de son activité au domicile du particulier employeur (42h)
- Entretien du domicile et du linge : pratique éco-responsables (63h)
- Projet et accompagnement personnalisé du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap (56h)
- Accompagnement aux actes quotidiens du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap (77h)
- Maintien du lien social du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap (35h)
- Repas du particulier employeur en perte d'autonomie ou en situation de handicap (56h)
- Sauveteur Secouriste du Travail (14h)
- Réussir son parcours de formation vers la certification (56h)
- Savoirs-être professionnels (21h)
- Préparation à la certification – certifications (64h)
- Options spécialisation IPERIA : « Adapter son accompagnement à domicile d'une personne âgée ayant des troubles cognitifs » ou « Adapter l'accompagnement à domicile d'une personne en fonction de son handicap moteur » (63h)
- Immersion entreprise (210h)

Modalités pédagogiques

- Formation hybride
- Alternance de pédagogie démonstrative et active
- Mises en situation
- Travaux de groupe
- Echanges d'expérience

Modalités de suivi du participant pendant la prestation

Le suivi est assuré par la formatrice référente du groupe

■ Modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences

- Evaluation formative en cours de formation
- Epreuve de certification

■ Documents délivrés à l'issue de la prestation

Attestation de formation

■ Profils des intervenants

Formateur-trice expert du domaine

■ Suites de parcours possibles - passerelles

Emploi, autres formations qualifiantes sanitaires et sociales

■ Modalités d'inscription

Prise de contact spontanée :

Cindy VENEZIANO – Référente territoriale 89 Pôle Sanitaire et Social
06 58 95 51 89 / cveneziano@cesamformation.org

■ Prérequis

Aucun pré-requis

■ Coût-s prise-s en charge possible-s

Coût horaire : 13,52 €

Prise en charge possible par le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté

■ Certifications

Assistant De Vie (RNCP42318) :

- Certificateur : IPERIA
- Date d'enregistrement : 29/05/2026
- Statistiques nationales (2025) :
 - Nombre de certifiés : 113
 - Taux d'insertion global à 6 mois : 70 %
 - Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois : 65 %



Référente handicap

referencehandicap@cesamformation.org